Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

PIÈCE N°....

Client:

(facultatif lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

Date:

roduits	Quantité
	PRIX GLOBAL

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

PIÈCE N°....

Client:

(facultatif lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

Date:

roduits	Quantité
	PRIX GLOBAL

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

PIÈCE N°....

Client:

(facultatif lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

Date:

roduits	Quantité
	PRIX GLOBAL

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

PIÈCE N°....

Client:

(facultatif lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

Date:

roduits	Quantité
	PRIX GLOBAL

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

PIÈCE N°....

Client:

(facultatif lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

Date:

roduits	Quantité
	PRIX GLOBAL

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	303 B 4" CCI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		TVA HOII UPPHCUDIE, UTI	. 273 D UU CUI
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	203 B du CGI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		i va non applicable, all	. 273 b do Coi
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

PIÈCE N°....

Client:

(facultatif lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

Date:

roduits	Quantité
	PRIX GLOBAL

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	203 B du CGI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		i va non applicable, all	. 273 b do Coi
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

Client : (Nom, adresse et forme juridique)

Date:

FACT	URE	N°	••••
------	-----	----	------

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Date de règlement :		TOTAL HT	
Date d'exécution de la vente		TVA non applicable, art	203 B du CGI
ou de la prestation : Taux des pénalités à compter du :		i va non applicable, all	. 273 b do Coi
en l'absence de paiement : Conditions d'escompte :			

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

PIÈCE N°....

Client:

(facultatif lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

Date:

roduits	Quantité
	PRIX GLOBAL

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Identification de l'entrepreneur (Nom, numéro SIREN, adresse)

PIÈCE N°....

Client:

(facultatif lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

Date:

	oduits	Quantité
PRIX GLOBAL		A1 [

(Nom, numéro SIREN et adresse de l'auto-entrepreneur)

Mention de l'assurance professionnelle obligatoire pour les artisans ou les autoentrepreneurs exerçant une activité artisanale pour laquelle une assurance professionnelle est obligatoire comme la garantie décennale (article 22-2 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996)

TVA non applicable, art. 293 B du CGI